

MEDEF Actu-Eco - n° 283

Semaine du 3 au 7 avril 2017



SOMMAIRE

FRANCE

1. **Dépenses de consommation des ménages en biens en février 2017** : baisse de -0,8 % (+0,5 % sur un an)
2. **Construction de logements en février 2017** : confirmation de la reprise avec 387 000 mises en chantier sur 12 mois (+13 %) et 463 400 permis de construire (+14,4 %)
3. **Immatriculations de voitures neuves en mars 2017** : +3,0 % sur un mois, +0,9 % en glissement annuel pour les trois derniers mois connus
4. **Recours des entreprises au *cloud computing* en 2016** : 17 % des sociétés (21% en Europe), 11% ont traité des big data

EUROPE

5. **Climat économique en Europe en mars 2017** : stabilité du climat des affaires et hausse de la confiance des consommateurs
6. **Hausse des prix dans la zone euro en mars 2017** : ralentissement sur un an de l'inflation totale (+1,5%) et sous-jacente (+0,7%)
7. **Niveau de vie comparé des régions européennes en 2015** : écart de 1 à 20, une région française dans le « top 10 »

INTERNATIONAL

8. **Climat des affaires aux Etats-Unis en février 2017** : décélération dans le secteur non manufacturier
9. **Tendances récentes des marchés** : hausse du pétrole, baisse des matières premières

Le prochain MEDEF Actu-Eco sera publié la semaine du 17 avril 2017

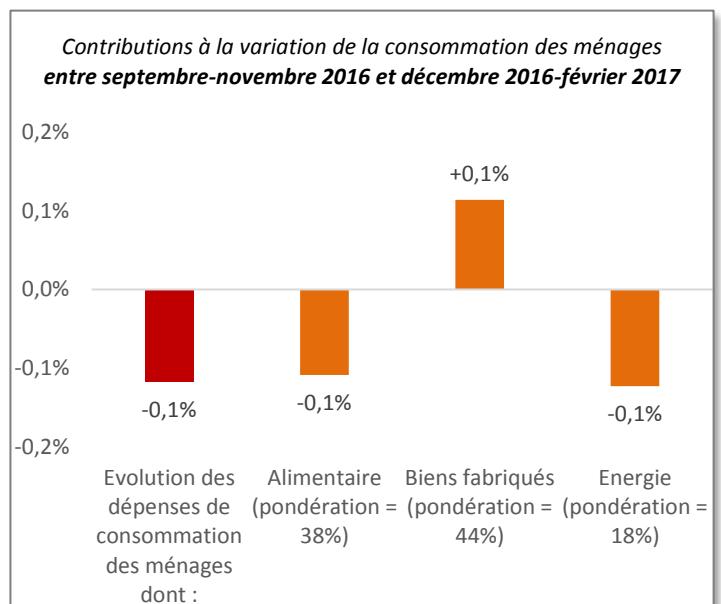
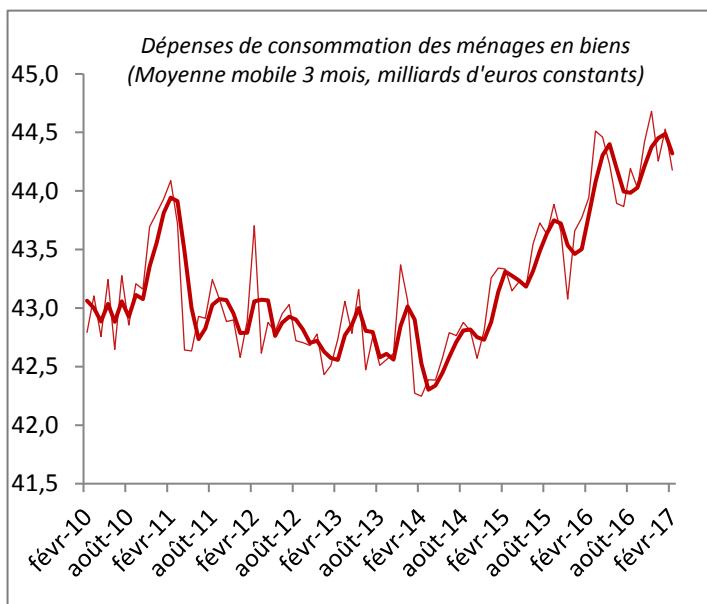
1. Dépenses de consommation des ménages en biens en février 2017 : baisse de -0,8 % (+0,5 % sur un an)

*Les dépenses de consommation des ménages en biens ont diminué de -0,8% en février 2017 (en volume, CVS-CJO), après une hausse de +0,6% le mois dernier.

Cette baisse a été causée principalement par le « *vif repli* » des dépenses en énergie. La hausse de la consommation alimentaire et celle des achats de biens fabriqués n'ont pas permis de contrebalancer cet effet baissier :

- La « *chute marquée* » des dépenses en énergie (-10,9%) s'explique par un effet « température » : le mois de février 2017 a été le plus chaud depuis 2007 tandis que le mois de janvier 2017 avait été le plus froid depuis 2010. Les dépenses de chauffage en gaz et électricité se sont ainsi nettement repliées (-16,5%). Les dépenses en produits raffinés ont « *substantiellement diminuées* » (-2,6%) du fait du recul des achats de fioul ;

- La *consommation en produits alimentaires a continué de se redresser* (+0,5% après +0,6% en janvier) par le biais des achats de produits agroalimentaires (principalement la consommation de tabac). Les dépenses en produits agricoles non transformés ont quant à elle baissé ;
- Les *dépenses en « biens fabriqués » ont rebondi* de +2,2% après deux mois consécutifs de baisse. Ce rebond a été porté par la hausse de la consommation d'articles d'habillement-textile (+8,8% après -3,4% en janvier, plus forte hausse mensuelle depuis juillet 2010) et dans une moindre mesure par celle des biens durables (+0,9%, dont +1,3% pour les dépenses d'équipement du logement).



Source : INSEE

*Sur les trois derniers mois connus (décembre-janvier-février), les dépenses des ménages en biens ont très légèrement diminué par rapport aux trois mois précédents (-0,1%). Cette baisse recouvre un repli des dépenses en produits énergétiques (-0,7%) et de celles de biens alimentaires (-0,3%) et une hausse des dépenses en « biens fabriqués » de +0,3%.

*En glissement sur un an, les dépenses des ménages des trois derniers mois se sont accrues de +1,2% sous l'effet conjugué d'une forte augmentation des dépenses en énergie (+5,5%). Celles en biens fabriqués ont progressé de +0,8%). En revanche, les achats de produits alimentaires ont diminué de -0,2%.

Evolution et structure des dépenses de consommation des ménages en biens (variation en %)

%	Poids	déc-16	janv-17	févr-17	Fév.16 / Fév.17	Déc.16 - Fév.17 / sept.16-nov.16	Déc.16 - Fév.17 / Déc.15- Fév.16
Total	100%	-1,0	+0,6	-0,8	+0,5	-0,1	+1,2
Alimentaire	38%	-0,6	+0,6	+0,5	+0,3	-0,3	-0,2
Biens fabriqués	45%	-0,5	-1,1	+2,2	+1,8	+0,3	+0,8
Biens durables, dont	22%	-0,5	-1,4	+0,9	0	-0,1	+0,5
Automobiles	12%	+1,2	-2,6	+0,4	+1,0	+1,1	+2,4
<i>Equipement du logement</i>	8%	-2,8	+0,9	+1,3	-2,1	-1,3	-2,0
Textile - cuir	9%	-0,5	-3,4	+8,8	+5,9	+0,3	-0,4
Autres	13%	-0,4	+0,9	+0,1	+2,2	+0,8	+2,1
Energie	17%	-2,8	+5,1	-10,9	-2,5	-0,7	+5,5
Gaz et électricité	10%	-2,8	+7,6	-16,5	-4,0	-0,8	+9,6
Carburants et fuel	7%	-2,9	+1,6	-2,6	-0,4	-0,6	+0,9

Source : INSEE

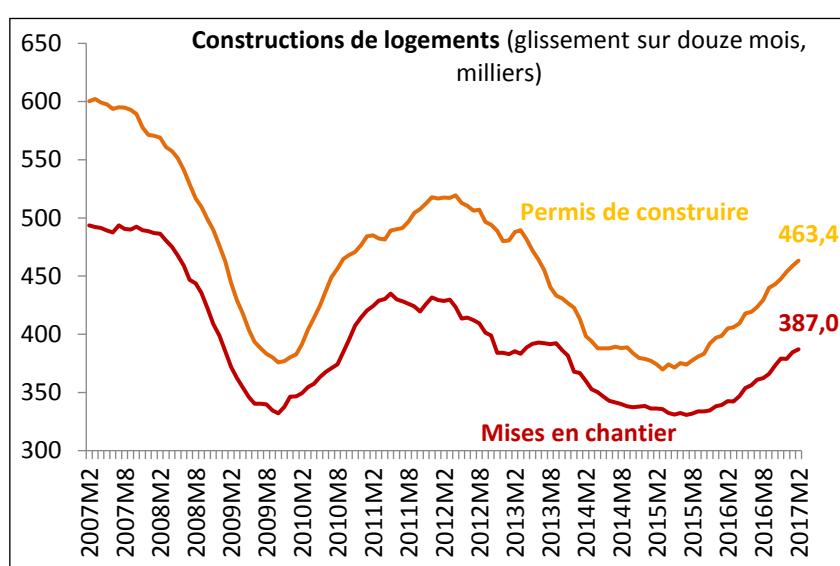


2. Construction de logements en février 2017 : confirmation de la reprise avec 387 000 mises en chantier sur 12 mois (+13%) et 463 400 permis de construire (+14,4%)

Le scénario de reprise de l'activité dans le bâtiment se confirme et se diffuse depuis la mi-2016, même s'il ne s'observe pas sur tout le territoire. **Le marché de la construction résidentielle suit le mouvement**: en glissement annuel : les données **sur les trois derniers mois connus** (décembre 2016-février 2017) sont en progression sensible sur un an, de **+8,5% pour les mises en chantier de logements et de +15,5% pour les permis de construire**.

La tendance s'observe dans l'individuel comme dans le collectif.

Cette phase de croissance s'explique notamment par le retour en force de la primo-accession, y compris sociale et intermédiaire, grâce au retour d'un prêt à taux zéro puissant. La reprise du logement se lit aussi dans la production de crédit immobilier en faveur des ménages.



Source : SOeS

* Pour les **douze derniers mois connus**, les **mises en chantier** ont enregistré une hausse de **+13% en glissement annuel**, pour s'établir à **387 000 logements en février 2017** (+13,4% en janvier). C'est un rythme le plus élevé depuis l'été 2011. La hausse a été plus forte dans le collectif (+15,9%) que dans l'individuel (+9,3%) Simultanément, les **permis de construire** ont progressé de **+14,4%**.

Cette amélioration se diffuse progressivement dans les régions. En termes de **mises en chantier**, seule la Normandie a enregistré un recul. Elles ont augmenté de 1 à 10% dans cinq régions (Grand Est, Haut de France, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes), de 10 à 20% dans quatre régions (Centre-val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Île-de-

France, Bretagne) et de plus de 20% en Corse, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie. En termes de **permis de construire**, seuls les territoires ultramarins et la Corse échappent à cette tendance ainsi que, dans une moindre mesure, l'ex-Alsace, après, il est vrai ses hauts niveaux de 2015-2016 tirés par l'Eurométropole de Strasbourg.

* Au total, pour la Fédération Française du Bâtiment, « *le scénario de reprise se confirme* » et « *la reprise soutenue sur le segment du logement neuf devrait se poursuivre dans les prochains mois, l'impact éventuel de l'installation du gouvernement issu de la présidentielle ne se faisant sentir qu'en 2018* ».

Glissement annuel sur 12 mois à février 2017 des mises en chantier (%)



Source : SOeS



3. Immatriculations de voitures neuves en mars 2017 : +3,0% sur un mois, + 0,9% en glissement annuel pour les trois derniers mois connus

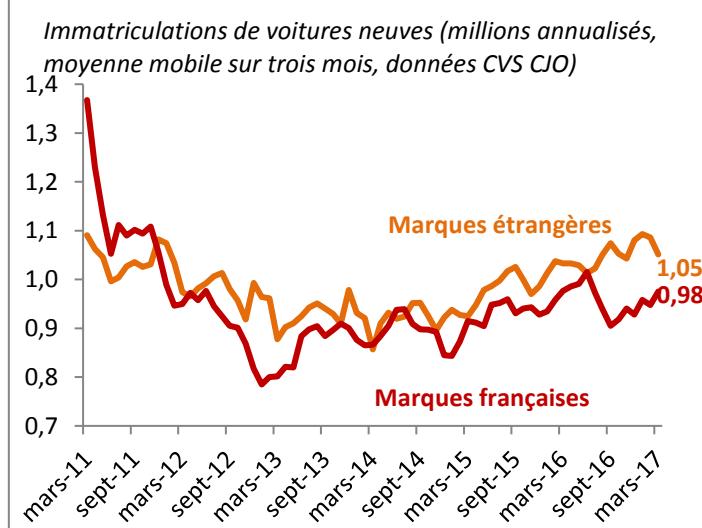
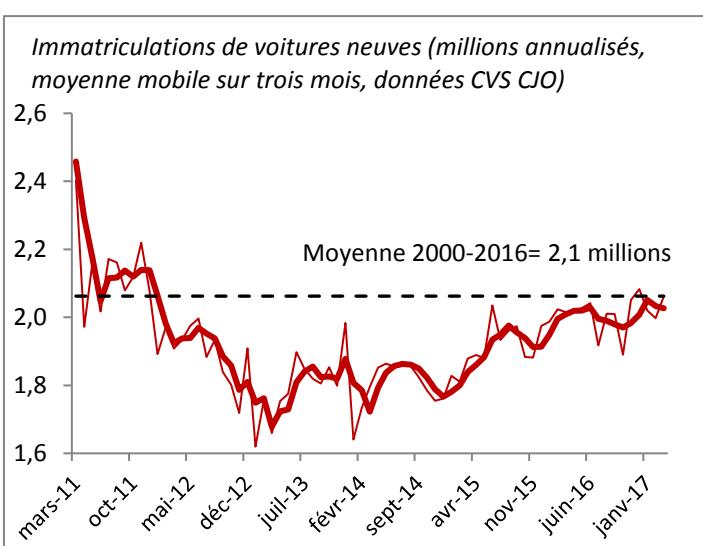
**Les immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves, y compris véhicules des domaines et transit temporaire (données cvs-cjo) ont augmenté de +3,2% en mars 2017, après deux mois consécutifs de baisse (-1,1% en janvier et -3,1% en décembre).*

Cette hausse s'explique principalement par le **fort rebond des immatriculations de voitures de marques françaises** (+9,9%) après la contraction du mois de janvier (-5,9%). Il s'agit de l'augmentation la plus marquée depuis un peu plus de deux ans (+10,6% entre janvier 2015 et décembre 2014). Au contraire, les immatriculations de

voitures de marques étrangères se sont contractées de -2,6% après leur hausse de janvier (+3,5%).

Les marques françaises représentent désormais 49,3% des immatriculations (46,3% un mois plus tôt et 49,5% un an plus tôt).

***En glissement sur douze mois, le nombre des immatriculations a progressé de +2,3%** après une baisse de -1,3% en janvier. Cette hausse recouvre une progression des voitures de marques françaises (+1,9%) et de marques étrangères (+2,6%).



Source : CCFA – Calculs Coe-Rexecode

***En moyenne, les immatriculations des trois mois janvier 2017 - mars 2017, ont progressé de +0,9% par rapport aux trois mois précédents.** Cette augmentation est imputable à celle des immatriculations de marques françaises (+5,1%, contre -2,7% pour les immatriculations des véhicules de marques étrangères).

En glissement annuel, les immatriculations des trois derniers mois connus s'inscrivent en hausse

de +0,9% (+1,8% pour les marques étrangères et -0,1% pour les marques françaises).

***Le marché automobile français a été moins dynamique ces trois derniers mois que les marchés automobiles allemand et italien** où les immatriculations ont progressé de +7,8% dans les deux cas (respectivement +6,0% et +11,2% en glissement sur un an).

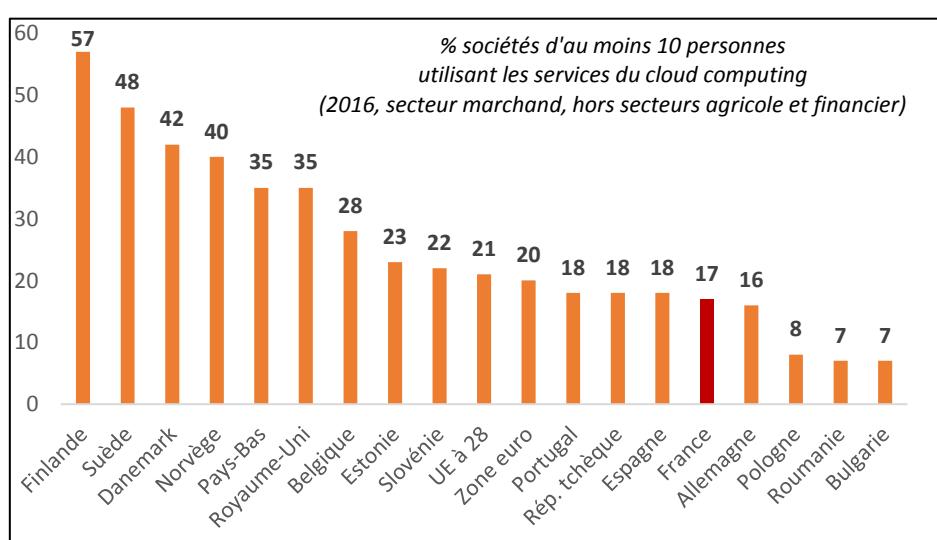
4. Recours des entreprises au *cloud computing* en 2016 : 17% des sociétés (21% en Europe), 11% ont traité des *big data*

* L'INSEE vient de publier les résultats pour la France de *L'enquête TIC 2016* d'Eurostat sur le recours des entreprises aux services de *cloud computing* (informatique en nuage). L'enquête porte sur des sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs marchands, hors agriculture et secteurs financiers.

Le *cloud* est une technologie qui permet à une société d'exploiter *via* internet la capacité de stockage ou la puissance de calcul de serveurs informatiques à distance. Les services de *cloud* pris en compte ici sont payants, mobilisables par l'utilisateur à la demande et en libre service, et modulables selon les besoins.

* En 2016, 17% des sociétés françaises ont acheté des services de *cloud computing*, contre 12% en 2014. C'est un niveau comparable à celui des sociétés allemandes (16%), mais inférieur à la moyenne européenne (21%). Ces services sont davantage utilisés en Europe du Nord (plus de 40% dans les pays scandinaves, 35% au Royaume-Uni et en Belgique).

Parmi les sociétés françaises utilisant le *cloud*, 59% le font *via* des serveurs informatiques partagés (cloud « public ») et 58% *via* des serveurs dédiés (cloud « privé »), 17% ayant recours aux deux types de *cloud*.



Source : INSEE Première n°1643 (mars 2017)

Comme pour la plupart des technologies de l'information et de la communication, l'usage du *cloud* est **plus répandu dans les grandes sociétés** (48% des sociétés de 250 personnes et plus), que dans celles de 20 à 49 personnes (21%) et celles de 10 à 19 personnes (13%).

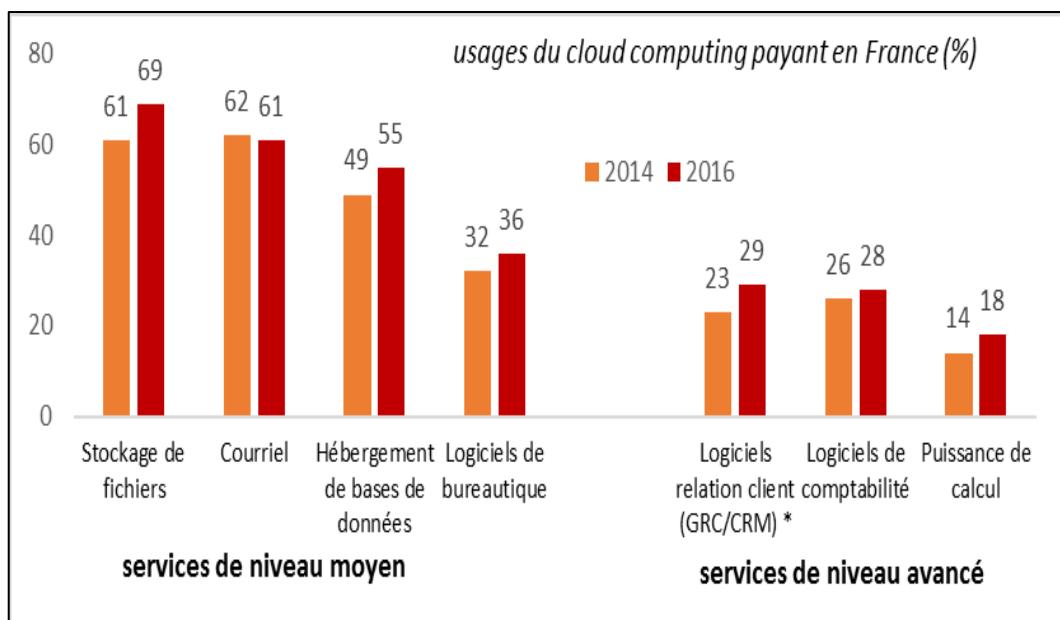
Sectoriellement, le *cloud* est **surtout adopté par les sociétés de services, notamment dans l'information et la communication** (51%) et les **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (33%). Seulement 17% des entreprises industrielles l'utilisent.

% des sociétés de 10 personnes ou plus (2016)	2014	2016
Selon la taille des sociétés		
10 à 19 personnes	9	13
20 à 249 personnes	14	21
250 personnes ou plus	36	48
Selon le secteur d'activité		
Hébergement et restauration	5	10
Construction	7	11
Transports	12	13
Commerce	12	14
Industrie	10	17
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	14	18
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19	33
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	39	51
Ensemble (France)	12	17
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19	33
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	39	51
Ensemble (France)	12	17

Source : INSEE Première n°1643 (mars 2017)

* Les **services de cloud les plus utilisés** sont les services de *stockage de fichiers* (69% des sociétés consommatrices de *cloud*) et de *courriel* (61%). Ces deux types de services, « de niveau moyen » ainsi que l'*hébergement* et l'utilisation de *logiciels de bureautique*, sont des ressources qui n'impliquent qu'une dépendance limitée vis-à-vis du *cloud*.

D'autres services « de niveau avancé », moins utilisés mais qui se développent, sont en revanche moins substituables et induisent une dépendance plus forte des entreprises clientes au *cloud payant* (*logiciels de relation client* ou de *comptabilité*, *puissance de calcul*).



Source : INSEE Première n°1643 (mars 2017)

A taille et secteur d'activités donnés, **la consommation de services de cloud payant est deux fois plus fréquentes dans les sociétés qui font des analyses de données massives (« big data »)**, que chez celles qui n'en font pas. En 2016, elles représentaient 11% des sociétés françaises, la proportion allant de 25% des sociétés de transport et 23% dans le secteur de l'information et la communication à 8% des sociétés industrielles.

Les données de **géolocalisation** constituent la première source de *big data* (62% de sociétés exploitant des données massives). Viennent ensuite les données issues des **media sociaux** (32% des utilisatrices de *big data*), et les informations relevées par des **objets connectés** ou des capteurs (29%).

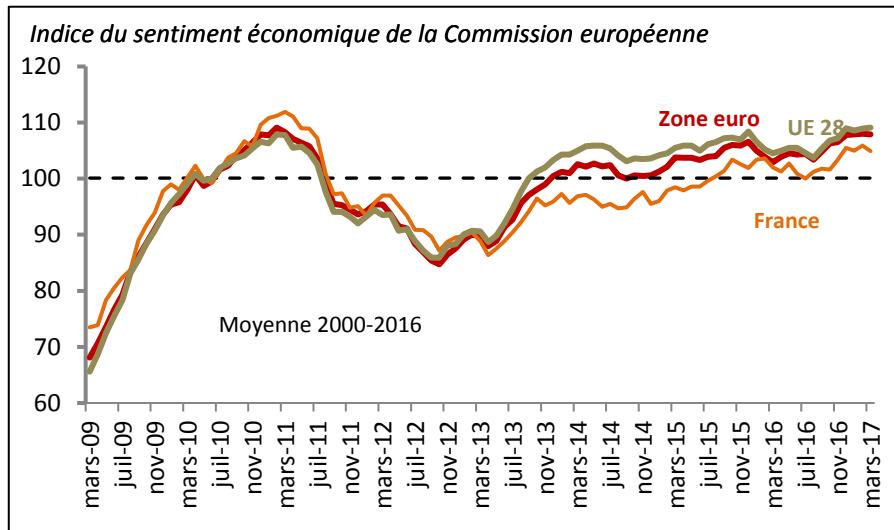
Les sociétés analysant les big data les font traiter majoritairement en interne (74%), en particulier dans l'information-communication (90%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (84%), alors que 42% font appel à des prestataires extérieurs (16% recourent aux deux modes). Tous secteurs confondus, 83% des sociétés de 250 personnes ou plus font réaliser les traitements exclusivement par leurs salariés, et 73% des autres.

Parmi les facteurs pouvant empêcher ou limiter l'utilisation des big data, sont évoqués la méconnaissance du sujet ou de son intérêt (53% des sociétés), le manque de compétences (23%) le coût de traitement trop élevé (21%), mais aussi la qualité insuffisante des résultats (10%) et la législation trop contraignante sur la protection des données.

5. Climat économique en Europe en mars 2017 : stabilité du climat des affaires, hausse de la confiance des consommateurs

*La Commission européenne vient de publier son dernier *indice synthétique du « sentiment économique »*, indicateur de confiance à la fois des entreprises et des consommateurs. Il est resté « *pratiquement inchangé* » en mars 2017 dans

l’Union européenne (+0,2 point), comme dans la zone euro (-0,1 point), pour le troisième mois consécutif. Il demeure très au-dessus de son niveau moyen de 2000-2016, toujours à son plus haut depuis février 2011.



Source : Commission européenne

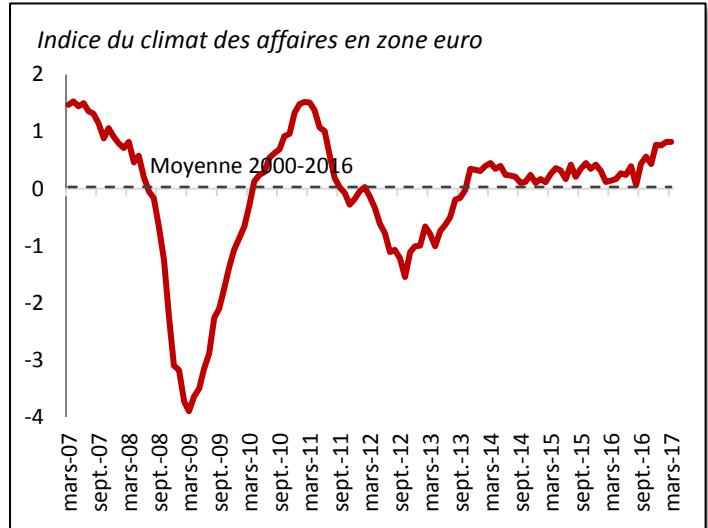
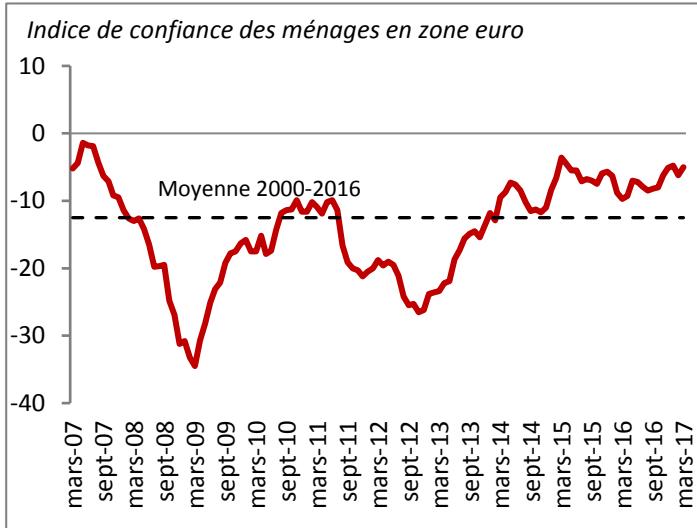
*La modeste amélioration du « sentiment économique » **au sein de l’Union européenne** est le résultat d’une meilleure orientation des indices de confiance des entreprises dans le secteur de la construction (+2,5 points) et dans celui du commerce de détail (+0,5 point). En revanche, l’indice de confiance des entreprises s’est replié de -0,2 point dans le secteur industriel et de -0,4 point dans celui des services. La confiance des consommateurs s’est améliorée, l’indice correspondant s’étant accru de +1 point après avoir diminué de -0,9 point en février.

*Il en va de même pour la seule **zone euro** où le sentiment économique s’est maintenu. L’indice de confiance des consommateurs a progressé de +1,2 point (après -1,4 en février), reflétant une amélioration des perspectives sur le climat économique, sur le marché de l’emploi et sur la capacité à épargner. En revanche, l’indice de confiance des entreprises dans le secteur des services s’est replié de -1,2 point (après +1,1 le mois précédent) du fait d’une dégradation des anticipations des entreprises sur la demande. L’indice de confiance des entreprises du secteur industriel, de la construction et du commerce de détail est resté stable.

*S'agissant des **principaux pays de la zone euro**, il ressort de l'enquête une **amélioration du sentiment économique en Allemagne** (+0,9 point via notamment une hausse de la confiance des entreprises dans le bâtiment et dans l'industrie), **en Belgique et en Autriche** (+0,7 point) et dans une moindre mesure au **Portugal** (+0,3 point) ; **une stabilité en Italie** ; une **dégradation aux Pays-Bas** (-0,3 point), en **France** (-1 point) et **en Espagne** (-1,8 point).

Bas (-0,3 point), en **France** (-1 point) et **en Espagne** (-1,8 point).

*Dans le même temps, la Commission européenne a publié **l'indice du climat des affaires en zone euro**. Il confirme l'orientation stable du « sentiment économique » des entreprises. **L'indice est en effet resté à son niveau de février 2017, le plus haut depuis juin 2011.**



Source : Commission européenne

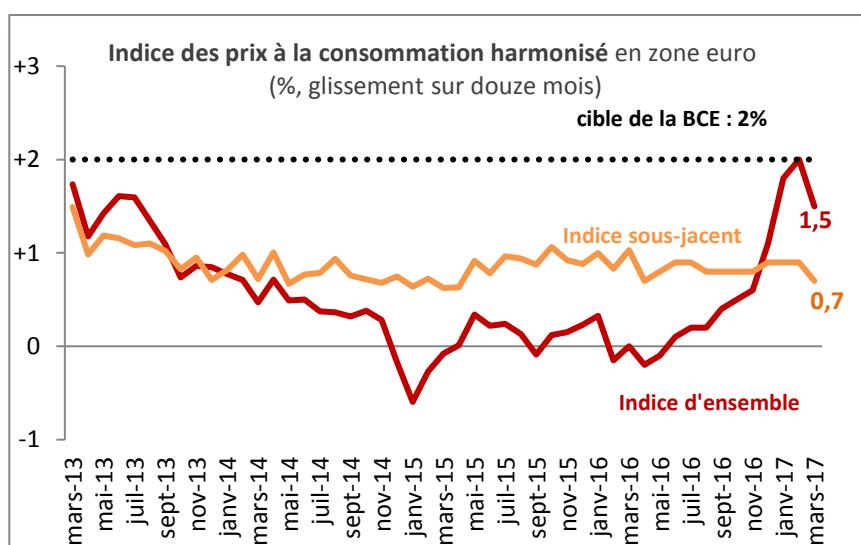
6. Hausse des prix dans la zone euro en mars 2017 : ralentissement sur un an de l'inflation totale (+1,5%) et sous-jacente (+0,7%)

* Selon une première estimation rapide d' Eurostat, *l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la zone euro aurait ralenti en mars 2017* (+1,5% après +2,0% en février, soit le taux cible de la Banque Centrale Européenne).

Ce ralentissement du taux d'inflation annuel serait dû pour une grande partie à une *nette décélération de la hausse des prix de l'énergie*

(+7,3% après +9,3% le mois dernier). Il s'explique également par la *hausse moins soutenue des prix de l'alimentation, alcool et tabac* relativement à celle de février (+1,8 contre +2,5%).

* *L'indice sous-jacent des prix* aurait augmenté de +0,7% sur un an, rythme inférieur à celui des trois derniers mois. L'inflation sous-jacente renouerait ainsi avec son niveau d'avril 2016.



Source : Eurostat

* Pour rappel, lors de sa dernière réunion de politique monétaire le 09 mars dernier, la BCE avait indiqué que la dynamique actuelle de l'inflation « *réfère principalement une forte hausse des prix de l'énergie, sans signe satisfaisant pour le moment d'une hausse de l'inflation sous-jacente* ». Les données provisoires publiées par Eurostat semblent confirmer cette analyse.

Lors de la prochaine réunion de politique monétaire du jeudi 27 avril, *la BCE devrait conserver un « ton plutôt accommodant »* alors même que le rythme de ses rachats d'actifs, liés au programme d'assouplissement monétaire

(*quantitative easing*), commence à diminuer ce mois-ci, conformément à ce qu'avait indiqué Mario Draghi en décembre 2016.

La BCE devrait adopter une attitude d'autant plus prudente que sa prochaine réunion de politique monétaire se tiendra dans l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française.

Ce n'est probablement qu'à partir du mois de juin que la BCE devrait communiquer davantage sur son calendrier monétaire (avenir du QE dont l'extinction est à priori prévue pour la fin d'année 2017, taux directeurs à moyen terme).

7. Niveau de vie comparé des régions européennes en 2015 : écart de 1 à 20, une région française dans le « top 10 »

Eurostat vient de publier un classement des **niveaux de vie des 28 pays et des 276 régions de l'Union européenne en 2015**, mesurés par le **PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat** (SPA), « unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays ».

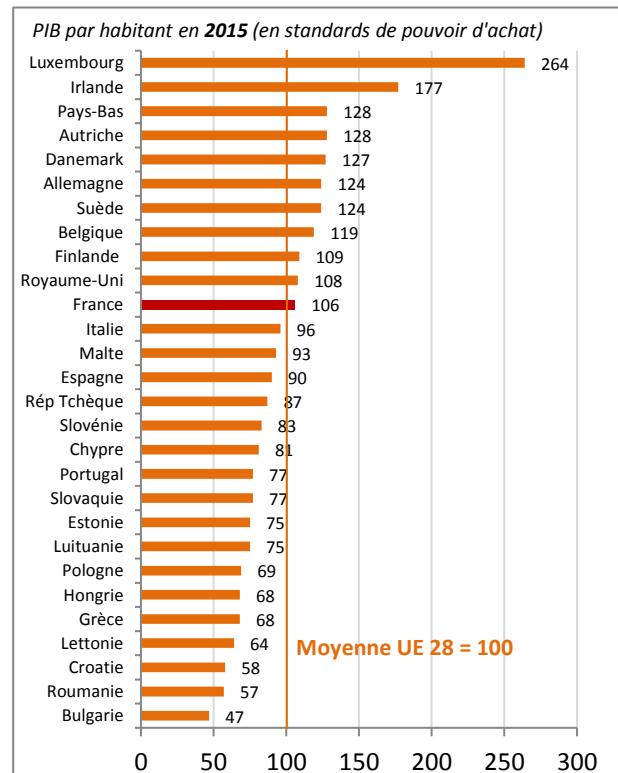
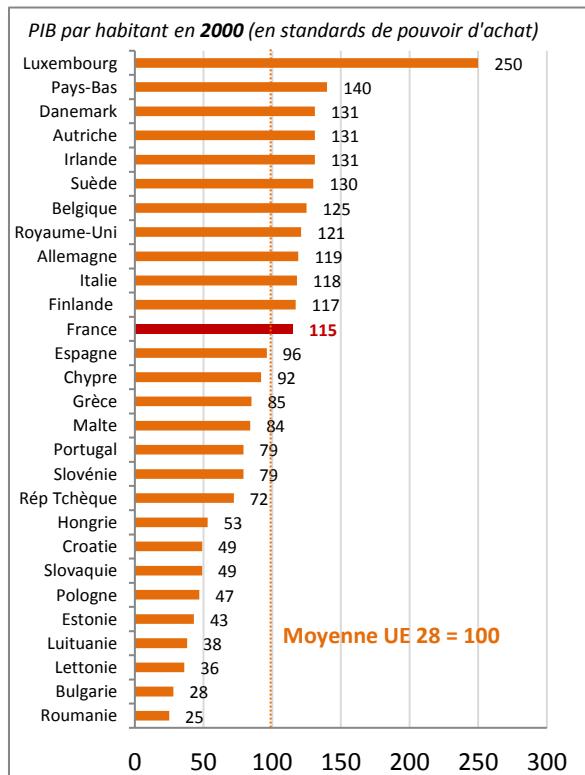
*Pour ce qui concerne les 28 pays de l'Union européenne, l'observation des données portant sur l'année 2000 ainsi que celles de 2015 permet de mettre en évidence les points suivants :

- **onze pays européens avaient en 2015 un PIB par habitant, supérieur à la moyenne de l'Union européenne (100), contre douze pays en 2000.** Dix-sept pays par conséquent avaient en 2015 un niveau de vie inférieur à la moyenne européenne (dix-huit en 2000) ;

- **l'écart entre le pays le plus prospère** (le Luxembourg pour les deux périodes observées) **et le pays le moins prospère** (la Roumanie en 2000 et la Bulgarie en 2015) **a été quasiment divisé par deux** (écart de 1 à 5,6 en 2015 contre 1 à 10 en 2000) ;

- **quinze pays ont connu une hausse de leur niveau de vie par habitant entre 2000 et 2015**, essentiellement des pays à faibles revenus relatifs (+37 points en Lituanie et +32 points en Roumanie et en Estonie), mais aussi des pays avancés comme l'Irlande (+46 points), le Luxembourg (+14 points) et l'Allemagne (+5 points) ;

- **le niveau de vie par habitant en France dépassait de 6% la moyenne européenne en 2015** (7% en 2014). Il la dépassait de 15% en 2000.



Source : Eurostat

*L'analyse des données sur les **276 régions** recensées par Eurostat montre une disparité considérable, de **PIB par habitant, de 29% de la moyenne de l'UE 28** pour la région de Severozapaden en Bulgarie, à **580%**, pour la région Inner London – West au Royaume-Uni, soit **un écart de 1 à 20**. Eurostat souligne que dans certaines régions, « *le niveau de PIB par habitant peut être fortement influencé par les flux de navetteurs* » (actifs en emploi ou étudiants qui se déplacent d'un point à un autre pour aller travailler ou étudier). En effet, « *les arrivées nettes de navetteurs dans ces régions accroissent la production à un niveau qui ne pourrait être atteint par la seule population active résidente* ».

Dans le détail, on constate les éléments suivants :

- **sept régions-capitales figurent dans le « top 10 » des régions européennes les plus prospères** dont notamment Paris-Île de France en huitième position avec un PIB par habitant équivalent à 176% de la moyenne européenne ;

- ***l'Allemagne est le pays qui comptait en 2015 le plus de régions classées dans le « top 20 » des régions européennes les plus prospères*** : Hambourg (3^{ème}), Haute-Bavière (6^{ème}) Darmstadt (12^{ème}), Stuttgart (14^{ème}) et Brême (15^{ème}). Suivent ensuite le Royaume-Uni avec quatre régions puis l'Autriche et es Pays-Bas avec deux régions chacun ;
- ***parmi les vingt-deux régions où le PIB par habitant inférieur d'au moins 50% à la moyenne européenne***, cinq étaient situées en Pologne et en Bulgarie, et quatre en Roumanie et en Hongrie, Etats ayant adhéré le plus récemment à l'Union européenne ;
- ***enfin le département français d'outre-mer de Mayotte se positionnait en avant dernière position*** avec un PIB par habitant équivalant à 32% de la moyenne européenne, en très légère hausse par rapport à 2014 (+1 point).

PIB régionaux par habitant dans l'Union européenne en 2015

Rang	Les 10 les plus élevés	Indice (100= moyenne UE)	Rang	Les 10 les plus faibles	Indice (100= moyenne UE)
1	Inner London - West*	580	267	Dél-Dunántul (hongrie)	45
2	Luxembourg *	264	268	Észak-Alföld (Hongrie)	43
3	Hambourg	206	269	Sud-Vest Oltenia (Roumanie)	40
4	Bruxelles*	205	270	Yugoiztochen (Bulgarie)	39
5	Bratislava *	188		Severoiztochen (Bulgarie)	39
6	Prague *	178	272	Nord-Est (Roumanie)	34
	Oberbayern (Allemagne)	178	273	Yuzhen trentralen (Bulgarie)	33
8	Île de France *	176		Severen tentralen (Bulgarie)	33
9	Inner London - Est*	175	275	Mayotte	32
10	Stockholm *	172	276	Severozapaden (Bulgarie)	29

Source : Eurostat / *Région capitale

***En France métropolitaine, on constate une dichotomie entre Paris-Île de France (8^{ème} meilleur niveau de vie par habitant en Europe) et les autres régions qui se positionnent toutes en dessous du niveau de vie moyen français (106), à l'exception de Rhône-Alpes.**

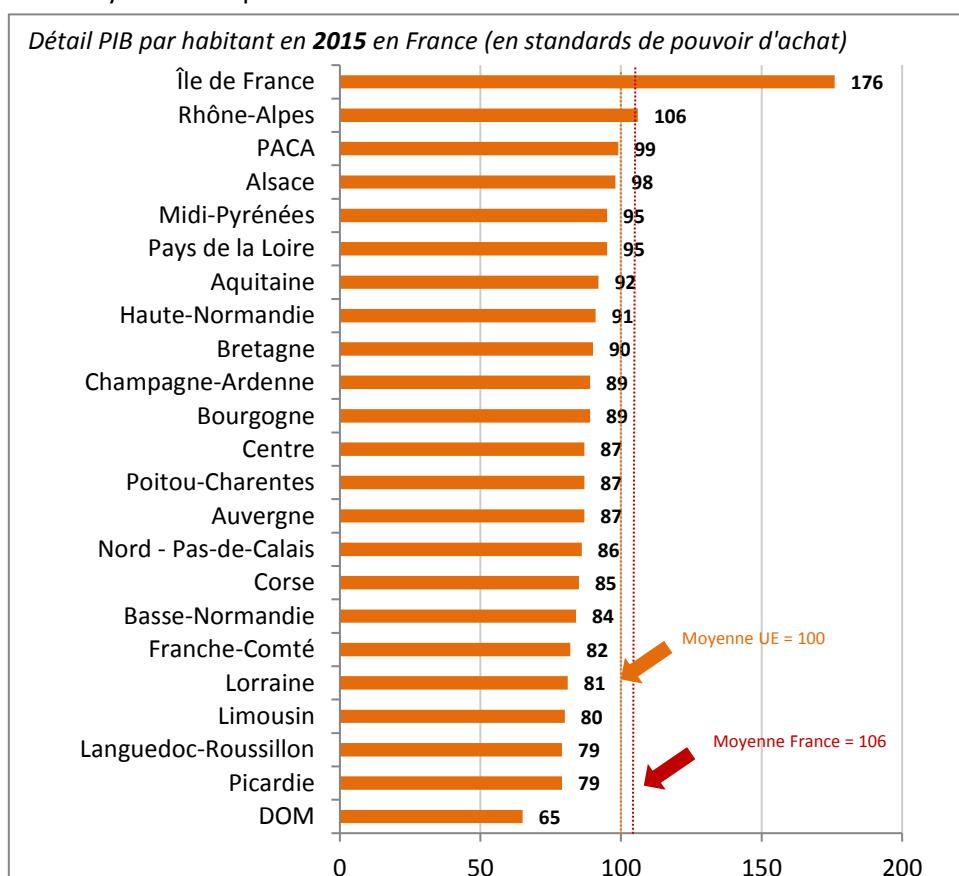
Parmi ces régions, quatre catégories peuvent être distinguées :

- sept régions où le PIB par habitant était compris entre 85% et 90% de la moyenne européenne contre six en 2014 ;
- enfin, sept régions où le niveau de vie moyen par habitant était en-dessous de 85% de la moyenne européenne.

- une région (Rhône-Alpes) où le PIB par habitant dépassait en 2015 le niveau de vie moyen européen (100) ;

- sept régions où le PIB par habitant se situait entre 90% et 100% de la moyenne européenne contre huit en 2014 ;

***Dans les DOM, le niveau de vie moyen par habitant représentait 65% de la moyenne européenne (61% de la moyenne française) avec toujours d'importantes disparités : 78% en Martinique, 71% à la Réunion, 69% en Guadeloupe, 53% en Guyane et 32% à Mayotte.**



Source : Eurostat

8. Climat des affaires aux Etats-Unis en février 2017 : décélération dans le secteur non manufacturier

* La dernière enquête de l'*Institute for Supply Management* (ISM), réalisée auprès des directeurs d'achat en mars 2017, montre une nouvelle expansion de l'activité.

* Dans le secteur manufacturier, l'expansion de l'activité a légèrement ralenti, l'indicateur s'établissant à 57,2 après 57,7 en février (plus haut niveau depuis avril 2011).

Parmi les entreprises sondées, certaines ont souligné que « le climat économique continue de s'améliorer » et que pour certaines activités (notamment dans le secteur des machines) « les affaires progressent de 10 à 15% ». Pour d'autres, « les perspectives sont très favorables » et « les carnets de commandes et appels d'offre ne cessent d'augmenter »

Dans le détail, on constate :

- **Un net ralentissement de l'accroissement de la production** des entreprises (57,6 après 62,9 en février) ;
- **Un très léger ralentissement de la progression des nouvelles commandes** dont le rythme est demeuré néanmoins soutenu (64,5 après 65,1 en février) grâce à la forte **accélération des nouvelles commandes sur les marchés à l'exportation** (59,0 après 55,0 en février) ;

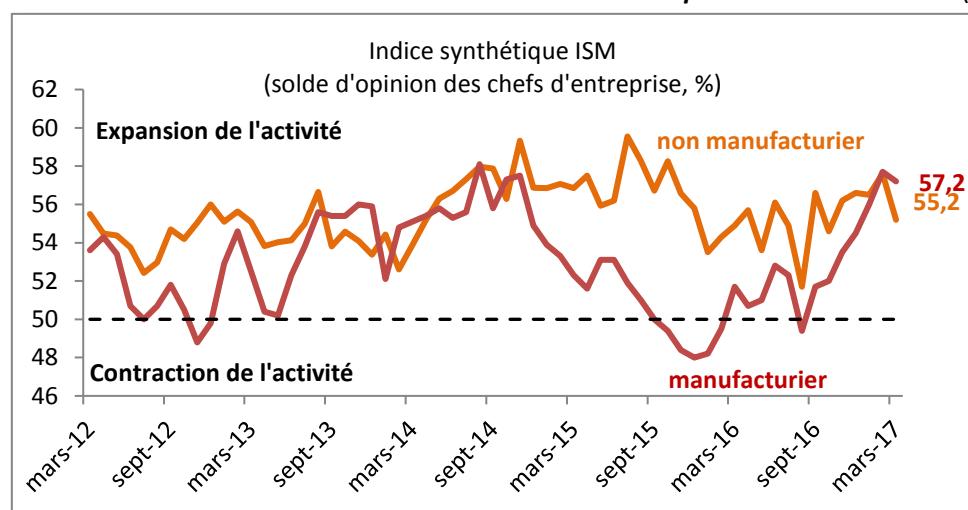
- **une amélioration significative des perspectives sur l'emploi** (58,4 après 54,2 en février).

* Dans le secteur non manufacturier, l'activité a progressé à un rythme nettement moins soutenu qu'en février (55,2 après 57,6 en février). Il s'agit du 86^{ème} mois consécutif d'expansion dans ce secteur.

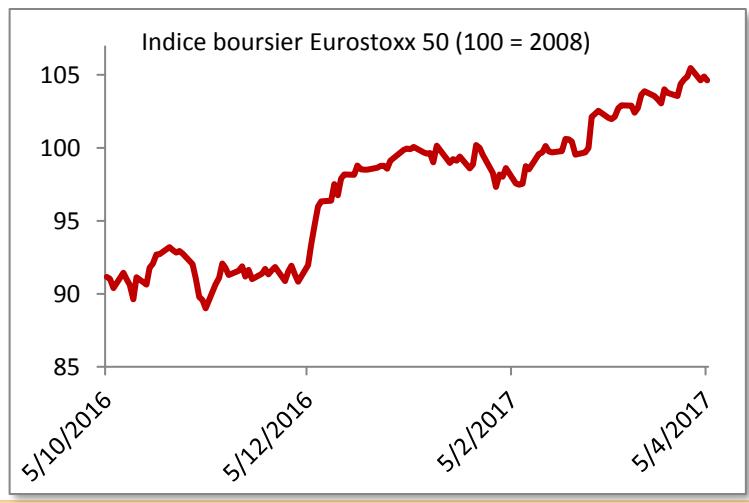
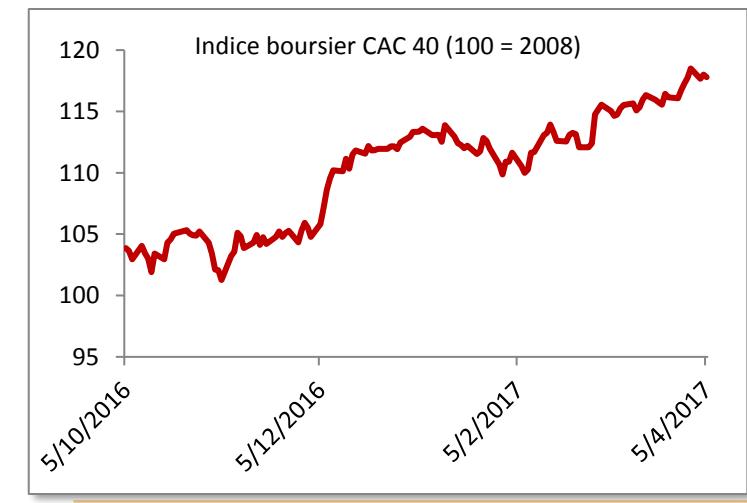
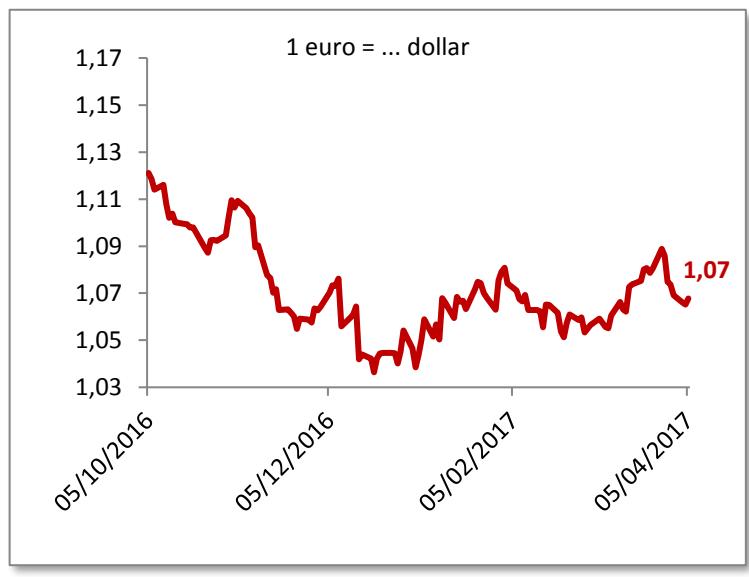
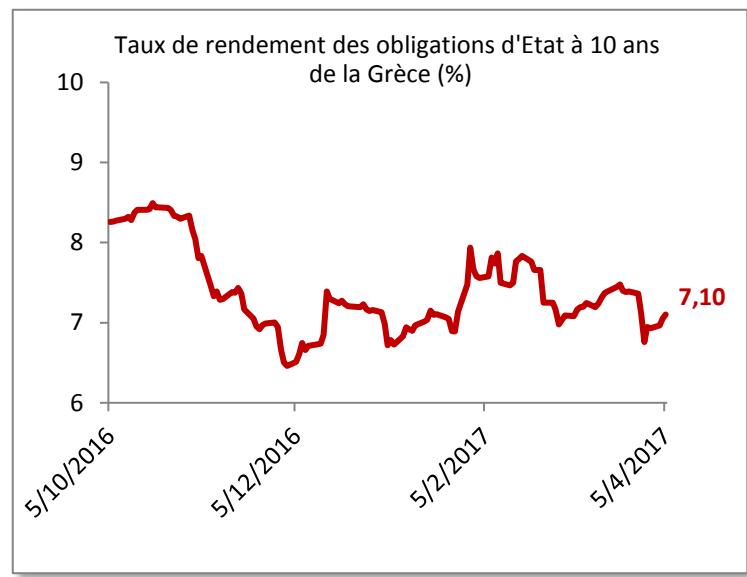
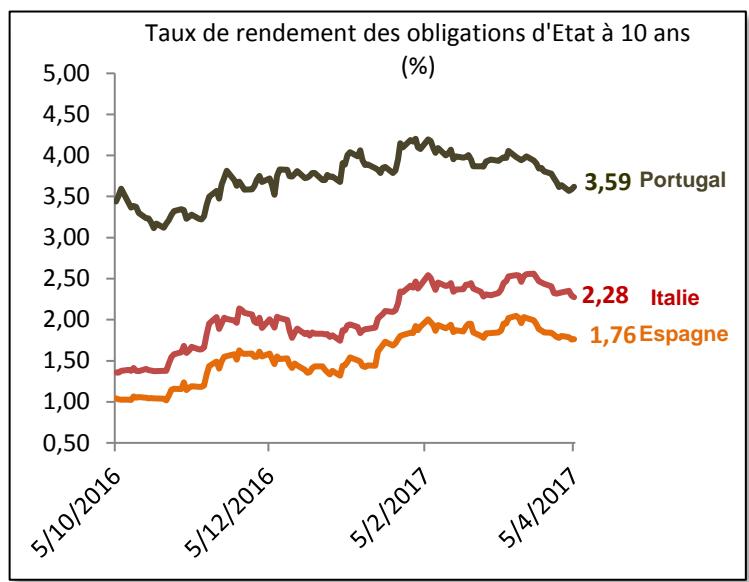
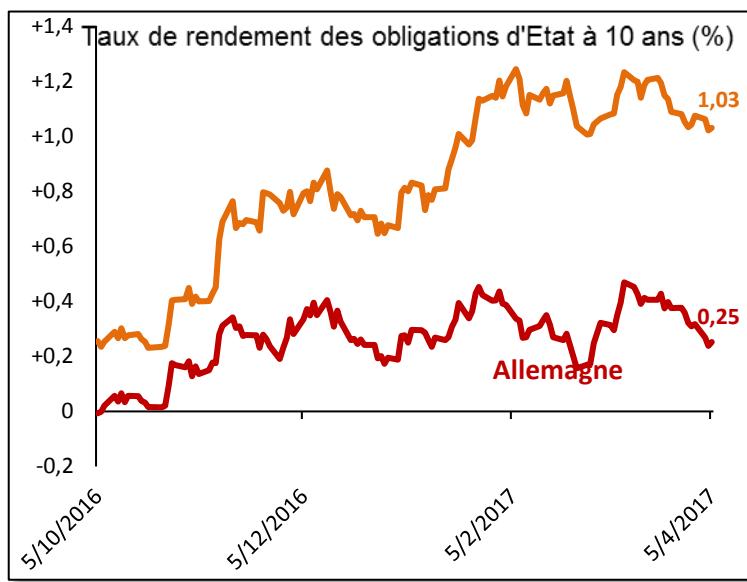
Certaines entreprises interrogées ont évoqué « un ralentissement de la croissance des nouveaux projets » tandis que d'autres ont exprimé des « incertitudes » et un « manque de visibilité » liés à l'abrogation et au remplacement de l'*Obamacare* souhaités par l'Administration Trump, qui provoque « la mise en attente de beaucoup de projets ».

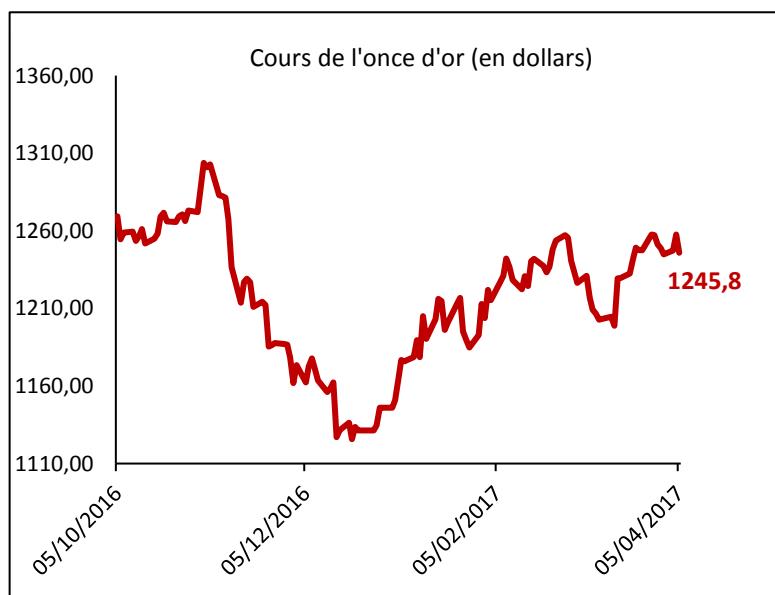
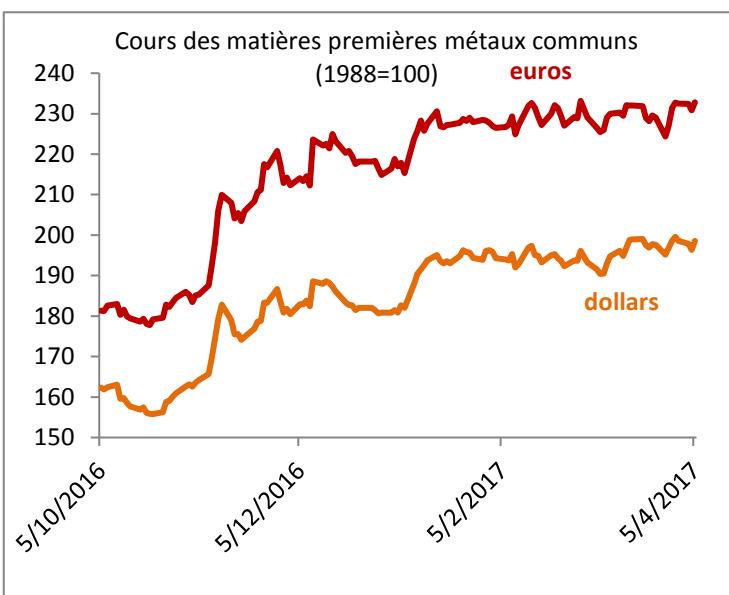
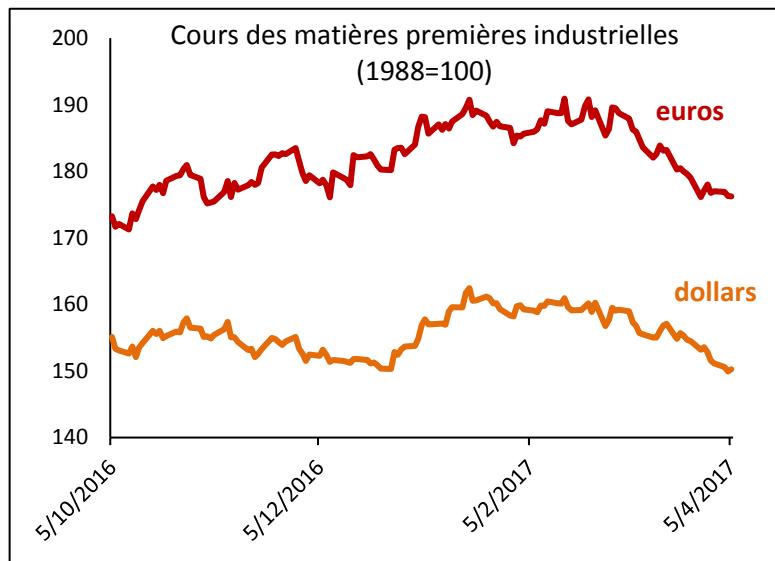
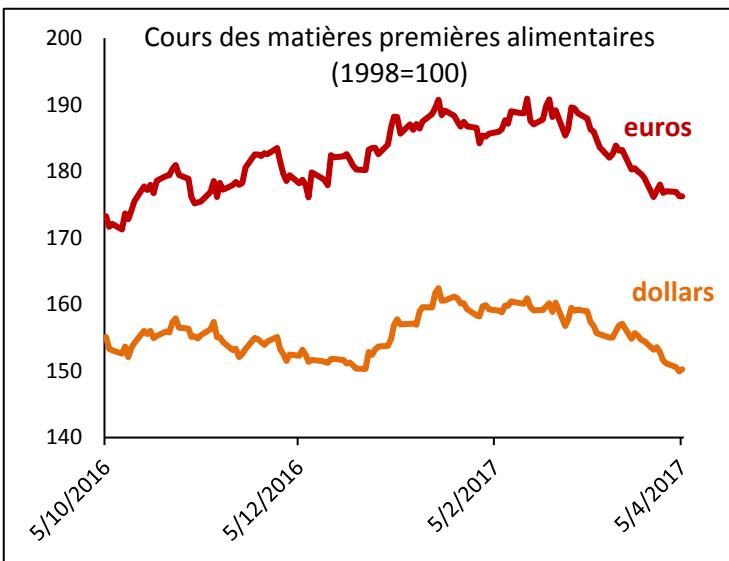
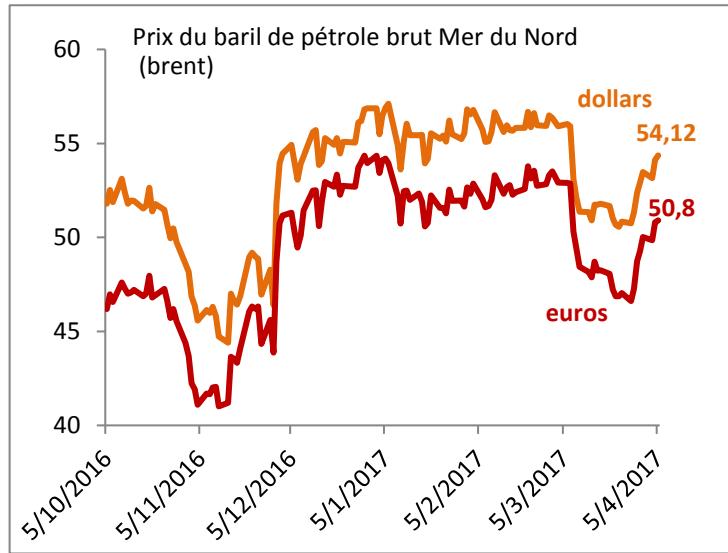
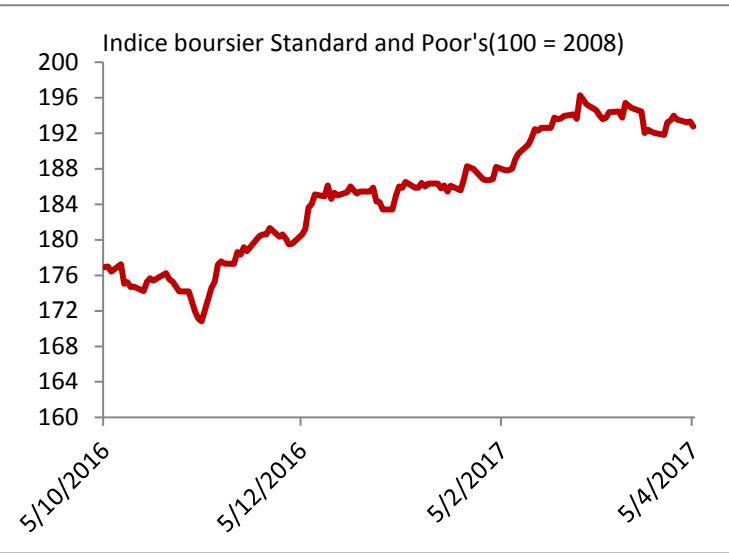
Dans le détail, on note :

- **une décélération marquée des perspectives d'emploi** (51,6 contre 55,2 en février) qui s'est accompagnée d'un **ralentissement de la production** (58,9 après 63,6 en février) et d'**une contraction des stocks** (48,5 après 52,0) ;
- **un ralentissement de la progression des nouvelles commandes** dont le rythme est resté néanmoins très favorable (58,9 après 61,2 en février). **Les nouvelles commandes à destination des marchés à l'exportation ont accéléré** (62 après 57).



9. Tendances récentes des marchés : hausse du pétrole, baisse des matières premières





Contact : gde-lavernee@medef.fr // abenhamou@medef.fr

Rédaction achevée le 6 avril 2017

La Météo de l'éco - Prenez la température de l'économie française
en quelques clics, avec 30 indicateurs

► Connectez-vous sur www.meteodeleco.fr
► ou téléchargez l'application gratuitement sur :

